RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

CIRCONSCRIPTION DE FONTAINEBLEAU

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin du 23 Novembre 1958

DÉFENSE DES LIBERTÉS

Electeurs, Electrices,

J'ai fait, en décembre 1955, campagne dans la circonscription pour vous dénoncer la carence et le danger du « système ». J'ai mis les Français devant leurs responsabilités en leur affirmant que « voter utile » ne suffirait pas à sortir notre Pays des difficultés dans lesquelles il se trouvait et se trouverait de plus en plus enlisé. Les réalités dépassent mes prévisions les plus pessimistes. Le système a péri, honni par tous, les Français ont cru que les partis politiques périraient avec lui. La déception est grande de constater que les mêmes politiciens ont été préférés au soutien de la volonté populaire.

Demain, les mêmes hommes, **ou ceux qu'ils auront discrètement présentés à leur place**, continueront leur œuvre dévastatrice, se souciant peu de la Nation et ne pensant qu'à leurs intérêts personnels ou à ceux de leur parti.

Les mêmes promesses seront utilisées pour obtenir vos suffrages. Comme d'habitude elles ne seront pas tenues.

Avant de promettre monts et merveilles, il convient d'informer les Français de la situation économique déplorable de notre Pays. Jamais une politique saine ne pourra être faite tant que notre redressement économique et monétaire ne sera pas entrepris. Et jamais notre redressement ne pourra être entrepris, jamais les réformes nécessaires n'aboutiront tant que des hommes neufs, et **sans attaches politiques** n'auront pas été projetés par la volonté du peuple, dans la représentation nationale. Jamais les salaires ne seront en rapport avec les prix tant qu'un développement cohérent et libéral de **TOUTES LES ACTIVITES** n'aura pas remplacé le désordre du dirigisme.

Je suis le seul qui, en l'absence de Candidat Agricole ait jugé nécessaire et juste qu'un authentique Agriculteur soit appelé « éventuellement » à siéger à l'Assembiée pour y représenter la circonscription, M. Albert GREGOIRE.

Dans l'immédiat, une menace effrayante s'annonce. Pour nos étrennes : le Marché Commun. Il ne nous reste plus que quelques jours pour annuler sans scrupule des engagements pris à la légère par nos politiciens inconscients qui ne représentaient qu'eux-mêmes et en tous cas pas la **France**.

Le Marché Commun, c'est la **fermeture de nos usines**, de nos ateliers ; c'est une nouvelle **déportation des, Travailleurs** français qui devront choisir entre le **chomage et l'exil** ; c'est **l'expatriation des capitaux** français c'est-à-dire que l'épargne française servira à payer des machines aux étrangers pour qu'ils nous vendent encore meilleur marché les produits fabriqués par ces machines.

Et nos enfants, pris dans cette tourmente, nés et instruits à l'étranger, vivant leur jeunesse à l'étranger, seront tout désignés pour former les bataillons de la Wehrmacht rénovée.

Les politiciens qui nous ont amené au bord de cet abîme savent qu'ils se sont trompés. Jamais ils n'auront le courage de le reconnaître. **Mieux encore, ils viennent solliciter à nouveau vos suffrages !**

C'est l'indépendance, l'intégrité de la France qui se jouent. C'est la liberté nationale qui est en danger. Or la liberté nationale, c'est la somme de nos Libertés Républicaines.

Il faut nous acharner à défendre chacune de nos libertés contre le collectivisme, contre l'étatisme, contre les trusts, contre la Finance apatride, contre la fonctionnarisation irresponsable.

Françaises, Français,

LIBÉREZ-VOUS

Balayez le système **qui renait**

Mandatez-moi pour faire **barrage au collectivisme** et **aux abandons.**

pour **endiguer la ruine.**

Je n'ai pas attendu ces élections pour prendre l'attitude que j'ai. Je n'ai pas un mot à changer à tout ce que j'ai dit depuis 1954 dans le cadre de la défense des professions. Les risques, les menaces, les condamnations, **ne m'ont pas fait taire** ; vous savez que vous pouvez me faire confiance.

POUR DEFENDRE NOS LIBERTES
FAMILIALES,
PROFESSIONNELLES,
NATIONALES.

Votez pour le

CANDIDAT DE DÉFENSE DES LIBERTÉS

Guy PELLERIN

Restaurateur
né à Fontainebleau
35 ans. Marié - 5 enfants
Président de la Chambre de Commerce de Melun
Juge au Tribunal de Commerce

Remplaçant éventuel :

Albert GRÉGOIRE

Agriculteur à Poligny
Marié - 3 enfants

IMP. DU CENTRE - GAUTHIER - FONTAINEBLEAU - 23-58